

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

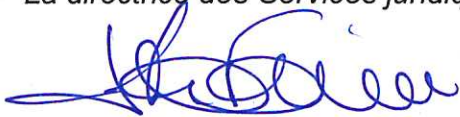
Règlement 707-147 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'augmenter le coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) minimal exigé aux zones I-207, I-208, C-209, C-220, I-221, I-222, I-223, I-227, C-228, C-229, I-231, I-307, I-311, I-312, I-319, I-320

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 15 août 2022.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville soit le 18 août 2022.

Donné à Varennes, ce 22 août 2022.

La directrice des Services juridiques et greffière par intérim,



Me Johanne Fournier, OMA